



2^e Forum
des gestionnaires de sites du patrimoine mondial
sur le rôle, les responsabilités
et les besoins en renforcement des capacités.
42^e session du Comité du patrimoine mondial
Manama, Royaume de Bahreïn
21 – 28 Juin 2018

Déclaration des participants :

RECONNAISSANCE ET INTÉGRATION

PRÉAMBULE

Le 2^e Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial s'est tenu à Manama, Royaume de Bahreïn, du 21 au 28 juin 2018. Nous, participants du Forum, avons rassemblé 44 « gestionnaires de sites » de biens du patrimoine mondial répartis dans 33 États parties (Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Bahreïn, Barbade, Belize, Botswana, Burkina Faso, Chypre, Cuba, États-Unis d'Amérique, Italie, Jordanie, Lesotho, Lituanie, Malaisie, Malawi, Mali, Myanmar, Norvège, Pakistan, Pologne, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Suède, Turquie, Zambie et Zimbabwe).

Les participants du Forum ont débattu et échangé, dans le cadre de discussions stimulantes et constructives, sur leurs rôles et responsabilités ainsi que sur les problèmes auxquels ils étaient confrontés dans le cadre de la gestion des biens du patrimoine mondial. Le Forum a également servi de plateforme afin d'évaluer leurs besoins en renforcement des capacités pour mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial tant aux niveaux local que régional. En conclusion de ces discussions et échanges, les participants du Forum souhaiteraient soumettre les observations et recommandations suivantes aux honorables délégués participant au Comité du patrimoine mondial :

RECONNAISSANCE

Nous observons que malgré la grande diversité de taille, de type, d'ancienneté et d'envergure de nos différents biens du patrimoine mondial, et des systèmes de gestion très variés, notre rôle en tant que coordinateur de ces systèmes de gestion et les défis et responsabilités auxquels nous sommes confrontés chaque jour sont très semblables. En tant que « gestionnaires de sites », nous devons avoir une expérience et des connaissances dans de multiples domaines et nous devons traiter de questions complexes et urgentes pour assurer la viabilité de nos sites. Le terme « gestionnaire de site » ne rend pas pleinement compte de cette complexité et laisse penser, à tort, qu'il s'agit d'une tâche accomplie par une seule personne.

Nous suggérons que le système du patrimoine mondial reconnaisse mieux, de façon officielle, la complexité des rôles et responsabilités des « gestionnaires de sites » et renforce leur mandat et leur reconnaissance dans le contexte national et international. Grâce à cette reconnaissance officielle de notre fonction, à un soutien institutionnel, à des ressources

adéquates et à un accès en temps opportun aux informations et données, nous pourrions mieux agir en tant que médiateurs des valeurs et idées de la Convention auprès du tissu local de la société.

Nous sommes conscients que notre tâche de conservation et de protection des biens du patrimoine mondial va au delà des attributs physiques du site et englobe l'environnement dans sa totalité et l'interaction avec les communautés. En outre, nous savons que nous exerçons parfois nos fonctions au cours de crises et de conflits et, qu'en tant que tel, il convient de protéger nos équipes en charge de la gestion des sites dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes.

En tant que gardiens du patrimoine, nous demandons votre aide afin de protéger la VUE de nos précieux biens, dont nous prenons soin chaque jour, grâce à une prise de décision transparente, éclairée et responsable qui prenne en considération les besoins réels du patrimoine, au delà des intérêts politiques et diplomatiques à court terme.

En tant que professionnels en charge de communiquer auprès des populations, nous jouons un rôle important dans le renforcement et l'autonomisation de la participation locale, qui s'exprime notamment par les divers récits historiques et des communautés, l'identification au patrimoine mondial et son appropriation. Pour ce rôle, nous vous demandons de nous aider à créer des réseaux et des canaux afin que nous puissions partager nos préoccupations, nos expériences et nos connaissances, notamment aux niveaux sous-régional, régional et mondial.

INTEGRATION

Nous reconnaissons qu'il est important de partager nos expériences et nos bonnes pratiques de la gestion du patrimoine mondial et nous recommandons que l'organisation d'un Forum annuel des gestionnaires de sites, dans le cadre des sessions du Comité du patrimoine mondial, se poursuive et s'institutionnalise afin de mieux nous intégrer dans le système du patrimoine mondial.

Il est essentiel d'impliquer les « gestionnaires de sites » dans les premières étapes de ce processus afin de renforcer leurs capacités et de prendre conscience des besoins et opportunités propres au contexte. Nous encourageons donc les États parties à élaborer des stratégies nationales de renforcement des capacités et à soutenir la participation des « gestionnaires de sites » à ce Forum annuel, ainsi qu'à d'autres actions de renforcement des capacités. Nous invitons les États parties à intégrer des « gestionnaires de sites » dans leurs délégations au Comité du patrimoine mondial, afin de nous permettre de bien saisir les mécanismes d'élaboration et d'adoption des politiques et décisions que nous devons mettre en œuvre.

Notre présence et notre intégration au sein des délégations pourraient créer un mécanisme permettant d'améliorer la prise de décision et de garantir sa crédibilité et sa transparence grâce au dialogue. Nous pouvons éclairer les débats de nos judicieuses observations, ce qui pourrait conduire à la mise en œuvre de mécanismes de gestion plus efficaces et efficients, permettant de prévenir et de résoudre les conflits qui pourraient survenir. En tant que « gestionnaires de sites », nous recevons et diffusons les politiques et décisions que vous adoptez et notre bonne compréhension et notre mise en œuvre de celles-ci sont essentielles pour sensibiliser le grand public et transmettre durablement nos biens du patrimoine mondial aux générations futures.

